



Nos engagements : traitement & suivi des réclamations

10 JOURS OUVRÉS

CORHOFI FINANCIAL SERVICES s'engage à accuser réception de la réclamation sous 10 jours ouvrés à la date d'envoi de la réclamation.

30 JOURS

CORHOFI FINANCIAL SERVICES s'engage à traiter la réclamation sous 30 jours (la réglementation imposant un délai de réponse sous 2 mois).

Comment nous contacter?



SI LA RÉCLAMATION CONCERNE LE CONTRAT OU LA RELATION AVEC CORHOFI FINANCIAL SERVICES

Écrivez-nous à l'adresse :



CORHOFI FINANCIAL SERVICES Service Réclamations 1 rue des Rivières - CP117 69266 Lyon Cedex 09 Complétez le formulaire disponible en ligne :

https://www.corhofi.com/faire-une-reclamation-CFS



SI LA RÉCLAMATION CONCERNE LE MATÉRIEL LIÉ À VOTRE CONTRAT CORHOFI FINANCIAL SERVICES

Contactez directement votre fournisseur.

Dispositif de médiation



VOTRE PROBLÈME N'EST PAS RÉSOLU ? FAITES APPEL AU MÉDIATEUR DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Saisie

Concerne exclusivement les litiges relatifs aux difficultés de financement des entreprises : dénonciation de contrat de crédit-bail, refus de rééchelonnement des loyers, refus de crédit-bail.

Contact

Par voie électronique :

https://mediateur-credit.banque-france.fr

